



BTSA Gestion et protection de la nature (GPN)

À savoir

Le technicien supérieur agricole en gestion et protection de la nature peut travailler dans l'animation nature ou dans la gestion des espaces naturels. Sur le terrain, les deux métiers sont rarement séparés.

Ce professionnel polyvalent sensibilise le public à la nature et à l'environnement, en accompagnant par exemple des classes découverte. Sa culture naturaliste, sa connaissance des outils de communication lui permettent de gérer et de promouvoir des activités nature. Il peut aussi inventorier le patrimoine naturel et proposer des solutions d'aménagement et de gestion des espaces, exercer des fonctions de chargé de la protection du patrimoine naturel. Pour cela, il s'appuie sur ses connaissances en agronomie, sylviculture, aquaculture, cynégétique, paysage. Ses employeurs se situent le plus souvent dans le secteur associatif ou public (Office de Tourisme, organismes de vacances et de loisirs, administrations territoriales, parcs naturels, services extérieurs des ministères ou organismes de développement.)

Le BTSA GPN fait partie des diplômes autorisant à exercer des fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances en accueils sans hébergement.

Les attendus de "Parcoursup"

- S'intéresser aux métiers de la gestion de la nature : technicien de génie écologique, gardes assurant une veille environnementale dont les suivis biodiversité, concepteur d'activités pleine nature, d'accueil, de plan de valorisation du patrimoine naturel, guide interprète nature.
- S'intéresser au management des organisations et aux montages financiers pour s'engager en équipe dans des projets collectifs.
- Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques, technologiques ou professionnelles pour interpréter et produire des diagnostics et expertises naturalistes.
- Avoir une bonne culture générale de la gestion des milieux naturels.
- Etre capable de mobiliser les outils numériques professionnels pour enrichir les banques de données de la biodiversité en sciences participatives.
- Avoir le goût et la créativité pour élaborer des plans de valorisation des espaces et concevoir des actions d'animation et d'éducation à l'environnement ayant une dimension naturaliste, culturelle et artistique.
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie pour réagir aux situations à risques dans le cadre de la conduite de chantier de génie écologique.
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.
- Disposer de compétences relationnelles permettant d'assurer une démarche de médiation territoriale, de prendre en compte les logiques des praticiens de la gestion des espaces.

Les admissions

Le BTSA gestion et protection de la nature est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac technologique (STAV, STI2D), bac professionnel (gestion des milieux naturels et de la faune, aménagement paysager ...), bac général.

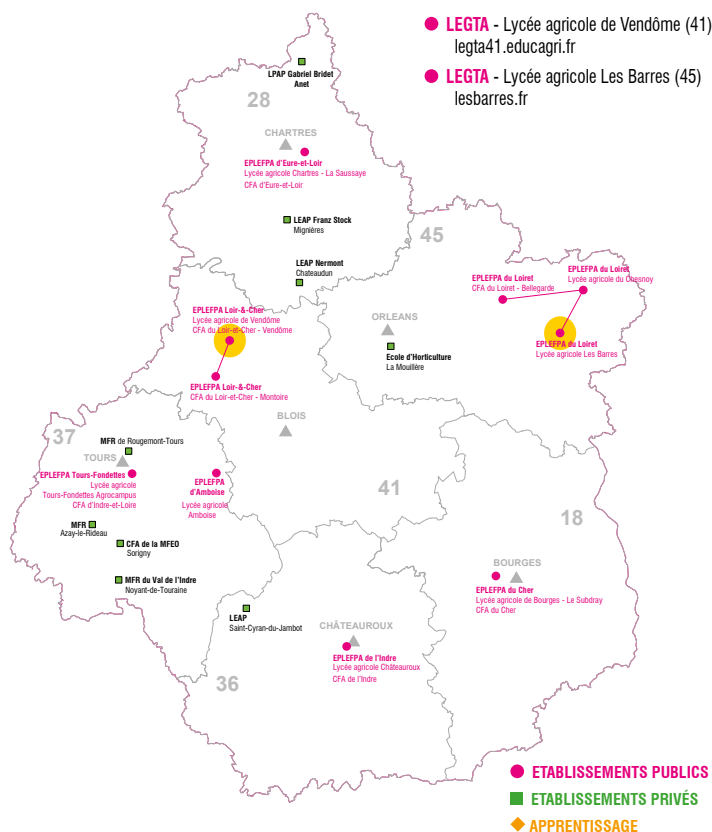
Accès sur dossier, via Parcoursup.

Les poursuites d'études

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Un bon dossier ou une mention à l'examen, permettent de s'orienter vers une licence professionnelle, en particulier dans les domaines tels que l'éco-tourisme, l'accompagnement de projets en milieu rural, le développement durable ou la protection des milieux naturels, ou une licence générale.

Les meilleurs étudiants peuvent intégrer une école d'ingénieur. Les diplômés de GPN bénéficient d'une reconnaissance partielle d'équivalence avec les diplômes d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.



www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/btsa-gestion-et-protection-de-la-nature